

BGer 5A_687/2020 vom 8. September 2020

Bundesgericht, 2020-09-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_687_2020

FR: TF 5A_687/2020 du 8 septembre 2020

IT: TF 5A_687/2020 del 8 settembre 2020

Erwägungen

E. 1

Le 8 mai 2020, A. _____ a recouru contre une décision prise le 7 avril 2020 par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du district de Monthey (APEA). Constatant qu'elle comportait des expressions et termes inconvenants ("

criminel

en

col

blanc ", "

escroc " et "

crapule"), le Président de la Cour civile II du Tribunal cantonal du Valais a, par ordonnance du 13 mai 2020, fixé au recourant un délai de cinq jours pour corriger cette écriture, sous peine de ne pas la prendre en considération. Cette ordonnance a été déférée au Tribunal fédéral, qui a déclaré le recours irrecevable par voie de procédure simplifiée (arrêt 5A_452/2020 du 11 juin 2020).

L'écriture du recourant n'ayant pas été rectifiée dans le délai imparti, le magistrat précédent, par décision du 3 juillet 2020, a déclaré le recours irrecevable, aux frais de l'intéressé.

E. 2

Par écriture expédiée le 25 août 2020, A. _____ exerce un recours au Tribunal fédéral contre la décision précitée.

Des observations n'ont pas été requises.

E. 3

Le recours est dirigé contre la décision - finale (art. 90 LTF ; ATF 137 I 161 consid. 4.4) - d'irrecevabilité (art. 93 al. 3 LTF). Dépourvu de réfutation motivée et intelligible (art. 42 al. 2 LTF ; ATF 140 III 86 consid. 2 et les citations) et de surcroît manifestement abusif (art. 42 al. 7 LTF), il doit être écarté d'emblée.

E. 4

En conclusion, le présent recours doit être déclaré irrecevable par voie de procédure simplifiée (art. 108 al. 1 let . bet c LTF), avec suite de frais à la charge du recourant (art. 66 al. 1 LTF).

Le recourant est

expressément informé que d'ultérieures écritures du même style seront classées sans suite.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.